

jeudi 22 Novembre 2018 - n°195

Centre-ville et Commerce - Action Logement et Villes de France s'engagent ensemble en faveur de l'habitat

Habitat - La nouvelle version de l'Observatoire de l'habitat des villes de France est en ligne !

Vie interne - Constitution du réseau des directeurs de cabinet de Villes de France

Finances - La DGFIP lance PayFiP

Education - Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la Banque des Territoires s'engagent pour l'école du 21^{ème} siècle

Numérique - Retour sur le Sommet international de l'innovation dans les villes moyennes à Nevers

Événement - Grand Prix - Inscrivez-vous à la soirée de remise des trophées du Grand Prix des Collectivités Locales 2018 !

Economie - Agenda

CENTRE-VILLE ET COMMERCE



Action Logement et Villes de France s'engagent ensemble en faveur de l'habitat

Le Groupe Action Logement a organisé sa quatrième convention nationale le 20 novembre 2018 à la Maison de la radio. A cette occasion, Caroline Cayeux, Présidente de *Villes de France*, Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe, Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, et Bruno Arbouet, Directeur Général, ont signé une convention de partenariat en faveur des politiques locales

de l'habitat. Par la signature de cette convention, le groupe Action Logement et *Villes de France*, forts de la complémentarité de leurs connaissances et expertises, s'engagent à mettre en commun leurs compétences afin de développer une compréhension réciproque des enjeux liés au logement, en particulier dans le cadre du programme national « *Action Cœur de Ville* ». Cette convention s'articule autour de trois engagements communs :

1. Établir un travail concerté sur le déploiement du Programme « *Action Cœur de Ville* » dans les villes bénéficiaires, notamment sur son volet « *habitat* » ;
2. Lancer une démarche de communication conjointe à destination des villes concernées, en vue de l'appropriation de la démarche et des enjeux liés aux projets de redynamisation des centres-villes portés par les collectivités ;
3. Participer aux manifestations annuelles ainsi qu'au groupe de travail « *Action Cœur de Ville* » mis en place par *Villes de France*.

Dans le cadre de ce partenariat, Action Logement et *Villes de France* s'engagent à mutualiser leurs informations et à développer des échanges permanents et institutionnels sur l'état d'avancement des mesures mises en place dans les territoires concernés.

En effet, l'engagement d'Action Logement dans le Programme *Action Cœur de Villes* est désormais bien avancé. L'agence participe à la revitalisation des centres des villes moyennes en finançant, à hauteur de 1,5 milliard d'euros sur cinq ans, des opérations d'acquisition-réhabilitation d'immeubles de logements à vocation locative (libre, intermédiaire, social). L'objectif est d'aider les salariés à s'installer dans les centres villes pour répondre aux besoins de développement des acteurs économiques au service du lien emploi-logement, et participer ainsi à la lutte contre la fracture territoriale. Lors de cette convention nationale, de nombreux maires ont signé leur convention locale *Action Cœur de Villes* (notamment des villes d'Aurillac, Issoire, Moulins, Dole, Mâcon, Dreux, Épinal, Haguenau, Saint-Dié, Saint-Dizier, Thionville, Toul, Vitry-le-François, Beauvais, Dunkerques, Laon, Lens, Melun, Sète, Cherbourg, Fécamp, Marmande, Pau, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Rodez, Sète, Ajaccio, Fontenay-le-Comte, et de la Roche-sur-Yon).

HABITAT



La nouvelle version de l'Observatoire de l'habitat des villes de France est en ligne !

L'association *Villes de France*, en partenariat avec la Banque de Territoires et l'Union Sociale pour l'habitat, a mis en ligne cette semaine la version actualisée de l'Observatoire de l'habitat des villes de France. L'objectif, en mettant en place cet outil unique, est de donner aux villes et à leurs intercommunalités les moyens de bâtir leurs propres « *stratégies habitat* » en leur donnant les bases de

données statistiques agglomérées par collectivité. Les villes de taille infra-métropolitaine ont exprimé leur besoin de cet outil quantitatif, capable de donner pour un territoire donné toutes les sources statistiques existantes sur un même support. L'Observatoire de l'habitat des villes de France garde clairement l'ambition d'être un outil incontournable permettant d'éclairer la décision publique en matière d'aménagement. En actualisant les données et les connaissances sur le logement, au regard du succès de fréquentation quotidien du site, la nouvelle version établit un panorama complet de l'habitat social et privé. L'Observatoire de l'Habitat de *Villes de France* intègre pour cette seconde édition 916 communes, représentant toutes les communes de 10 000 habitants ou plus de la France métropolitaine, réparties sur 363 EPCI (après la réorganisation de 2017). Ensemble, ces 363 EPCI regroupent près de 47 millions d'habitants soit 73 % de la population de France métropolitaine. Chaque commune concernée est comparée à son EPCI d'appartenance, avec la Métropole du Grand Paris pour Paris et avec l'Établissement Public Territorial, pour les autres communes de la Métropole du Grand Paris. Parmi les grandes nouveautés de cette édition, la mise en place d'une cartographie comparative en ligne. *Villes de France* remercie tout spécialement le CEREMA qui a apporté toute son expertise pour la réalisation de cette édition, ainsi qu'Enedis qui a contribué à enrichir les données relevant de la performance énergétique dans l'habitat. La synthèse 2018 sera bientôt mise en ligne avec des comparaisons régionales. Ce site internet offre un accès libre à tous de ces données collectées, seul un accès est réservé aux collectivités concernées sur les données confidentielles à caractère fiscale, à la suite d'un accord passé avec le ministère de l'Économie.

Visiter le site de [l'Observatoire de l'Habitat](#).

VIE INTERNE



Constitution du réseau des directeurs de cabinet de Villes de France

Dans les locaux de Smacl assurances, *Villes de France* a réuni la première réunion constitutive du réseau des directeurs de cabinet des élus de son réseau. Cette première rencontre a permis d'échanger au cours de la matinée sur : l'amélioration de l'échange d'information et des bonnes pratiques entre les membres. A cet fin, un annuaire des directeurs de cabinet de *Villes de France*

sera prochainement créé. L'après-midi, le responsable de l'Observatoire des risques et de la vie territoriale de Smacl assurances, Luc Brunet, a présenté l'outil (dont est notamment partenaire *Villes de France*) et les grandes tendances 2018 en matière de risques pénaux des élus et des fonctionnaires territoriaux. Puis la journée s'est poursuivie par un échange avec Maître Philippe Petit, avocat spécialiste du droit électoral, autour du risque en période pré-électorale (contentieux et conseils pratiques).

FINANCES



La DGFIP lance PayFiP

PayFiP, offre enrichie, sécurisée et moderne de paiement en ligne mise en œuvre par la direction générale des Finances publiques (DGFIP), est mis à disposition des collectivités publiques et leurs usagers depuis mi-octobre 2018.

Ce service permet, librement et sans frais pour les collectivités locales, de payer par prélèvement bancaire ou par carte bancaire les factures émises par les organismes publics (Etat, collectivités locales, hôpitaux, etc.).

Cette offre de paiement par carte bancaire TiPI (Titre Payable par Internet), déjà adoptée par de nombreuses collectivités, en y ajoutant le prélèvement bancaire, est accessible 24h sur 24 et 7j/7, et présente de nombreux avantages, notamment :

- offrir une solution de paiement au choix de l'utilisateur et adaptable aux besoins des administrations ;
- étendre le service de paiement dématérialisé aux usagers qui ne disposent pas de carte bancaire ou qui sont limités par le plafond de paiement de leur carte bancaire ; proposer un paiement par prélèvement sans frais à la fois pour les usagers et pour les organismes publics ;
- simplifier et rendre plus rapide le paiement en ligne, en évitant à l'utilisateur la saisie systématique de son numéro de compte bancaire (PayFiP propose à l'utilisateur de conserver les coordonnées bancaires renseignées la première fois).

Cette nouvelle solution de paiement sera également accessible via FranceConnect courant 2019. À l'horizon 2022, la plupart des organismes publics devront obligatoirement proposer une solution de paiement en ligne à leurs usagers. Le déploiement de PayFiP constitue donc une alternative et un pas de plus vers la réalisation de cet objectif de modernisation et de simplification.

EDUCATION



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la Banque des Territoires s'engagent pour l'école du 21ème siècle

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé un partenariat pour la période 2018 à 2022. Il s'agit d'accompagner la transition numérique de l'école et de repenser l'aménagement des espaces scolaires afin, notamment, d'accompagner la transformation de l'École dans l'ensemble des territoires. Le partenariat porte sur trois objectifs :

- Donner aux acteurs de l'École et des territoires les capacités de créer l'établissement scolaire de demain : un travail sera mené sur une valorisation améliorée des données publiques relatives au numérique éducatif et la Banque des Territoires renforcera les moyens mis à disposition autour du numérique dans l'éducation, des architectures scolaires et des campus des métiers notamment ;
- Expérimenter de nouveaux usages numériques éducatifs au bénéfice des élèves et des territoires : les partenaires soutiendront notamment la filière EdTech, associative et entrepreneuriale ;
- Permettre à chaque élève de devenir citoyen et acteur à l'heure du numérique : les partenaires soutiendront différents outils pour développer les compétences numériques et la Banque des Territoires proposera des pistes d'actions pour les formations périscolaires au numérique.

NUMÉRIQUE



Retour sur le Sommet international de l'innovation dans les villes moyennes à Nevers

Du 8 au 10 novembre, se tenait dans la ville de Nevers un Sommet international pour valoriser les villes moyennes et leur capacité à innover mais aussi pour permettre aux territoires de se réunir autour de projets et de partager les bonnes pratiques. Réunissant 11 délégations internationales et plus de 1000 participants, cette édition fut un succès amené à se reproduire l'année prochaine dans la ville de Shawinigan au Canada. Denis Thuriot, maire de Nevers, membre du conseil d'administration de *Villes de France* a invité les villes moyennes à mettre en avant leurs réalisations innovantes et à collaborer davantage ensemble. Le 12 décembre à Paris, *Villes de France* organise un rendez-vous de l'intelligence locale sur la Ville du Futur, lors duquel sera révélé un manifeste de propositions sur ces enjeux de l'innovation ([en savoir plus](#)).

Engagement des villes reconnu

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique, est intervenu afin de saluer l'engagement des villes de taille moyenne dans des démarches d'innovation et de villes intelligentes. Il a rappelé que le secteur atteint une certaine maturité et qu'il est indispensable de toujours prendre en compte les apports pour les citoyens que ce soit en termes de gain de temps, d'économies ou d'autres facteurs améliorant la qualité de vie et le dynamisme économique des territoires.

Co-innovation et solutions pour les territoires

Le sommet fut l'occasion d'aborder la variété des politiques proposés par le concept de ville intelligente pour l'ensemble des compétences du bloc local : éducation, patrimoine, mobilité, gestion des réseaux, logement, commerces, santé, données... Associé aux conférences, un démonstrateur rassemblait des professionnels du secteur et des parcours thématiques étaient organisés pour permettre aux participants de découvrir le panel de solutions à leur problématique.

Le message essentiel porté au travers de divers tables-rondes était l'opportunité pour les villes de taille moyenne de se fédérer pour innover collectivement et établir des collaborations durables. Les enjeux de gouvernance et de mise en réseau ont été clés.

EVÉNEMENT - GRAND PRIX



Inscrivez-vous à la soirée de remise des trophées du Grand Prix des Collectivités Locales 2018 !

Le Grand Prix national de la Revue des Collectivités Locales 2018, sera remis le mardi 4 décembre 2018, à partir de 18h00 au Cercle national des armées (8 place Saint-Augustin, 75008 Paris). Ce rendez-vous incontournable des acteurs de l'investissement public local, qu'est le Grand Prix des Collectivités, récompense depuis trois ans les meilleures réalisations urbaines initiées par des communes et intercommunalités de 10 000 à 250 000 habitants. Le Grand Prix 2018 a ainsi été choisi parmi tous les lauréats de chaque catégorie. Ce Grand Prix distingue des réalisations urbaines remarquables réalisées dans des villes françaises. Il s'inscrit ainsi résolument dans le soutien aux initiatives locales dans des domaines aussi variés que l'aménagement urbain, les réseaux ou les transports durables. De nombreux projets finalistes, portés par une ville ou une intercommunalité et l'entreprise en charge de la réalisation du projet, ont été sélectionnés par la rédaction de la Revue des Collectivités Locales. Ils ont été soumis le 9 novembre dernier au vote d'un jury composé de personnalités reconnues pour leur indépendance.

S'inscrire.

ECONOMIE

Agenda

- **26 novembre 2018** - Paris - Rencontre du Bureau de *Villes de France* avec Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu
- **4 décembre 2018** - Paris - Rencontre avec le Premier Ministre
- **12 décembre 2018** - Paris - Conseil d'Administration de *Villes de France*, dans les locaux de KEOLIS
- **12 décembre 2018** - Paris - Rendez-vous de l'intelligence locale consacré à la Smart City
Programme et inscription
- **12 décembre 2018** - Paris - 30 ans de *Villes de France*
inscription : [\[email protected\]](mailto:)
- **22 janvier 2019** - Paris - Cérémonie des vœux de *Villes de France*
- **13 et 14 juin 2019** - Albi - Congrès de *Villes de France*

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Averous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban
Secrétariat
Anissa Ghaidi